

# BULLETIN

## SNUipp-FSU (61)

### RETRAITE.E.S

N° 37  
Septembre 2016

#### SNUipp-FSU (61)

Espace associatif  
La Pyramide  
2, avenue de Basingstoke  
61000 Alençon

Courriel:  
snu61@snuipp.fr

Site départemental:  
<http://61.snuipp.fr>

## AGENDA

### Jeudi 15 septembre

Manifestation contre la loi  
Travail à l'appel de l'inter-  
syndicale

Alençon 11h 30  
Place Foch

### Samedi 24 septem- bre

Marche pour la Paix

### 29 septembre

Journée nationale d'ac-  
tions des retraité.e.s

Manifestation départemen-  
tale

Alençon 10 h  
devant la préfecture

### Mardi 11 octobre

Assemblée générale de la  
FGR-FP au Bourg Saint  
Léonard

### Mercredi 12 octobre

Assemblée générale des  
DDEN de l'Orne Domfront

## EDITO

« Le temps est venu d'accroître les dépenses publiques »  
Cette déclaration est celle du secrétaire général de l'OCDE  
(Organisation de Coopération et de Développement Econo-  
miques) . Les cerbères des politiques d'austérité se mon-  
trent discrets sur cette recommandation . D'autant que que  
cette nouvelle injonction du G20 intervient alors que des  
études confirment combien l'austérité budgétaire conju-  
guée à la politique de l'offre ont plombé la croissance éco-  
nomique, dopé les marges des actionnaires, pesé de plus  
en plus lourdement sur le pouvoir d'achat des salarié.e.s,  
des retraité.e.s. Aujourd'hui, même les « libéraux » les plus  
acharné.e.s commencent à concéder du bout des lèvres  
que l'austérité est une impasse. Alors pourquoi ce gâchis?  
Parce qu'il aura permis d'imposer durablement en France,  
en Europe, dans le monde la logique des puissances finan-  
cières quitte à sacrifier la vie des peuples, à installer « la  
concurrence » entre les peuples, à peser sur « le coût du  
travail », à donner carte blanche à quelques décideurs éco-  
nomiques pour se faire encore plus de profits au détriment  
de l'intérêt collectif ...

Plutôt que le concours de boules puantes « identitaires »  
lancé par la droite extrême et l'extrême-droite, prenons le  
chemin de la rue pour revendiquer dans l'intérêt commun  
pour un monde meilleur pour toutes et tous.

Nous avons déjà deux rendez-vous: le 15 septembre pour  
exiger l'abrogation de la loi Travail et le 29 septembre pour  
la défense du pouvoir d'achat des retraité.e.s.

Christian Rousselin



« Si vous n'êtes pas vigilants, les  
médias arriveront à vous faire  
détester les gens opprimés et à  
vous faire aimer ceux qui les op-  
priment. »

Malcom X

**Pour information**

**La campagne de rentrée du SNUipp auprès de nos collègues actifs et actifs**

*Du temps, des moyens et de la confiance : on continue en s'engageant dès à présent pour la suppression des APC. A partir de 35 000 engagements (200 pour l'Orne), le SNUipp-FSU s'adressera à la ministre et nous mettrons alors en action la suppression des APC.*

*L'an dernier, vous avez été nombreuses et nombreux à signer la pétition pour exiger la fin des APC et redonner ce temps aux équipes. Pour l'obtenir, le SNUipp-FSU vous invite à vous engager dès maintenant à ne plus mettre en place les APC.*



# SYNDIQUEZ-VOUS

## Sécurité dans les écoles: clarifier les responsabilités

Le gouvernement a détaillé aujourd'hui les mesures de sécurité qui seront prises dans les écoles à cette rentrée.

Pour le SNUipp-FSU, il est de la responsabilité de l'État de rassurer et de protéger les élèves et les personnels à la suite des attentats qui ont endeuillé notre pays. Pour autant, il convient de rappeler avant toute chose que l'École est un lieu sûr et que les enseignants ont la sécurité de leurs élèves chevillée au corps, comme on a pu le constater à maintes reprises (explosion d'AZF, prise d'otages à Neuilly, agression mortelle d'une enseignante à Albi...).

Si l'organisation de trois exercices pendant l'année scolaire, la tenue d'une réunion avec les parents d'élèves et la connaissance par les personnels du plan particulier de mise en sûreté face aux risques majeurs (PPMS) sont de la compétence de l'institution scolaire, par contre, la surveillance de la voie publique, la nécessité de deux moyens d'alertes différents et la sécurisation des écoles relèvent clairement de la compétence des collectivités locales.

Afin que les mesures soient effectivement prises, il est primordial que soit clairement précisé ce qui relève des responsabilités de chacun et de faire confiance aux équipes enseignantes, auxquelles devront être accordés du temps et de la formation pour se préparer au mieux.

A cette rentrée, l'école doit fonctionner dans la sérénité. Les enseignants doivent pouvoir se concentrer sur les apprentissages des élèves, ce qui est leur mission fondamentale. Pour cela, ils sont en demande d'une véritable politique éducative permettant de lutter contre les inégalités scolaires. Ils sont également convaincus qu'ils ne parviendront à faire partager les valeurs de la République - Liberté, Égalité, Fraternité - que si celles-ci s'incarnent partout dans la société. Pour le SNUipp-FSU, c'est aussi ce combat fondamental qui doit être mené.



**Jeudi 15 septembre 2016**

À l'appel de la CGT, de la FSU, de FO,  
de Solidaires

**TOUS ENSEMBLE POUR EXIGER  
L'ABROGATION DE LA LOI TRAVAIL**

***MANIFESTATION DEPARTEMENTALE  
11H30 PLACE FOCH ALENCON***

Voir communiqué page suivante

**JEUDI 29 septembre 2016**

Dans le cadre de la journée nationale d'actions des retraité.e.s  
(CGT retraités, FSU retraité.e.s, FGR-FP, LSR, UCR-FO)

**POUR LA DEFENSE  
DE NOTRE POUVOIR D'ACHAT  
*MANIFESTATION DEPARTEMENTALE  
10H devant la préfecture ALENCON***

**Nous revendiquons:**

- ⇒ Aucune pension inférieure au Smic pour une carrière complète
- ⇒ Le retour à une revalorisation annuelle des pensions au 1er janvier de l'année en prenant en compte l'évolution des salaires
- ⇒ L'indexation des pensions sur l'évolution du salaire moyen et non sur les prix
- ⇒ Le maintien de l'intégralité de la pension de reversion
- ⇒ Le rétablissement de la demi-part fiscale

Le tract d'appel à cette journée sera disponible sur le site du SNUipp (<http://61.snuipp.fr>). Il sera envoyé par courrier postal aux syndiqué.e.s.

## **Un mauvais projet de loi devient une mauvaise loi**

### ***Déclaration commune***

### ***CGT, FO, FSU, Solidaires, UNEF, UNL, FIDL***

La loi Travail n'est pas bonne pour les salarié-e-s et les jeunes. Elle ne le sera pas non plus pour l'économie du pays. Alors que le chômage et la précarité augmentent, en affaiblissant les conventions collectives au profit des accords d'entreprise, cette loi accroît la concurrence entre les entreprises poussant à l'alignement sur le « moins offrant » pour les salariés. Cette logique de dumping social va engendrer davantage de flexibilité et de précarité et remettre en cause nombre d'acquis sociaux.

Cette loi contrevient aux conventions 87, 98 et 158 de l'Organisation Internationale du Travail relatives à la négociation collective, aux libertés syndicales et aux licenciements.

Les organisations syndicales étudient tous les recours et moyens juridiques possibles pour s'opposer à la mise en œuvre de la loi Travail.

L'emploi, les salaires et les conditions de travail restent des préoccupations majeures pour les citoyen-ne-s.

Le chômage et la précarité sont des fléaux pour notre pays. Les créations d'emplois, dans le privé comme dans le public, sont pourtant nécessaires pour répondre aux besoins de toute la société. La stabilité et la qualité des emplois sont non seulement gage de progrès social et de qualité de vie pour les salarié-e-s et les jeunes, mais sont aussi un facteur essentiel de création d'emplois. La loi Travail tourne le dos à cet enjeu ! Tous les pays qui ont fait l'expérience d'une telle réforme du droit du travail (Italie, Espagne, Portugal, Grèce, Allemagne) en mesurent aujourd'hui les conséquences néfastes.

Affaiblir le code du travail, c'est affaiblir les droits de tous les salarié-e-s !

Il est clair qu'à terme la fonction publique sera aussi concernée car nombre de règles statutaires relève de la transposition de dispositions du code du travail (dialogue social, respect de la hiérarchie des normes et des droits collectifs, temps de travail, etc.).

C'est pourquoi nos organisations continueront à mener tous les débats nécessaires avec les salarié-e-s et les jeunes pour, à l'inverse de cette loi, promouvoir d'autres propositions, obtenir son abrogation et gagner de nouveaux droits pour toutes et tous.

Pendant l'été, de nombreuses initiatives locales se sont développées et la carte postale au Président de la République a été largement utilisée. Comme nous l'avons écrit au Président de la République, « on se retrouve à la rentrée... », notamment sur les meetings et débats unitaires déjà programmés.

Les organisations dénoncent les faits de répression dont sont aujourd'hui victimes des militant-e-s syndicaux-ales, des jeunes, des salarié-e-s et des agents publics. Les organisations syndicales de salarié-e-s et de jeunesse CGT, FO, FSU, Solidaires, UNEF, UNL, FIDL appellent les salarié-e-s, privé-e-s d'emploi, étudiant-e-s, lycéen-ne-s, retraité-e-s à se mobiliser massivement pour réussir la journée d'actions du 15 septembre contre la loi Travail, selon des modalités décidées localement (rassemblements, manifestations, grèves, etc...), pour obtenir l'abrogation de cette loi et conquérir de nouvelles garanties et protections collectives.



C'est aux écoles publiques libanaises qu'est dédiée à cette rentrée et jusqu'en décembre, l'opération « Un cahier, un crayon ». Une collecte de matériel scolaire adossée à un véritable projet d'éducation à la solidarité pour les classes.

Apporter une aide concrète, sous la forme de fournitures scolaires, aux élèves des écoles publiques libanaises : c'est l'objectif de la seizième rentrée solidaire organisée par l'ONG de développement de l'éducation *Solidarité laïque*, dont le SNUipp-FSU est membre.

A partir de cette rentrée et jusqu'en décembre, les classes peuvent s'engager dans un projet de solidarité internationale en s'appuyant sur de nombreuses ressources pédagogiques. L'occasion de parler du droit à l'éducation pour tous, de la situation d'autres enfants dans le monde, de découvrir un pays et une culture. Il s'agit dans le même temps d'organiser une collecte de fournitures scolaires neuves afin d'équiper des écoles publiques libanaises qui scolarisent les enfants les plus déshérités du pays ainsi que les réfugiés de Syrie.

Le Liban est aujourd'hui un pays marqué par le communautarisme. L'école publique et laïque souffre ainsi de ses financements dérisoires et d'un sous-investissement de l'Etat, particulièrement dans les zones les plus reculées et les plus pauvres du pays : infrastructures, matériels et enseignants manquent pour accueillir convenablement les élèves. Une réalité qui conduit les familles à délaisser l'enseignement public au profit de l'enseignement privé qui, bien que plus onéreux, laisse miroiter la réussite scolaire et assure l'appartenance communautaire.

C'est dans ce contexte déjà tendu que des milliers d'enfants arrivent, chaque jour plus nombreux. Le Liban comptait ainsi en 2015 un réfugié pour cinq habitants, soit la plus grande concentration de réfugiés dans le monde. Pays frontalier de la Syrie, l'Etat libanais fait preuve d'une grande solidarité en accueillant des milliers de réfugiés et d'enfants réfugiés (+400 000 en âge scolaire, selon le HCR) et en mettant tout en œuvre pour scolariser ces enfants dans le système public, en organisant une double rotation dans les écoles. Malgré ces efforts, le système éducatif est saturé et plus de la moitié de ces enfants réfugiés n'a accès à aucune forme d'éducation, ils travaillent, ou sont en proie aux trafics, à la mendicité et parfois même à la violence.

Avec notre partenaire local, l'association TWT, nous soutenons depuis trente ans le système éducatif public dans la région de Saïda. La Rentrée Solidaire sera un levier supplémentaire pour y relever les défis de l'éducation pour tous : riches et pauvres, religieux et séculaires, libanais ou réfugiés, ...



### Ce BULLETIN ne demande qu'à s'étoffer.

REPETONS-LE: *votre participation est la bienvenue*. Un billet d'humeur, un article sur l'association à laquelle vous participez, des informations à partager... vous l'envoyez:

.....par voie postale à SNUipp-FSU (61)

Espace associatif La Pyramide 2, av de Basingstoke 61000 Alençon

.....par courriel à [snu61@snuipp.fr](mailto:snu61@snuipp.fr).

**Le prochain numéro est prévu pour la mi-octobre**

**Contact: ROUSSELIN Christian**

Espace associatif La Pyramide 2, av de Basingstoke 61000 Alençon

Tel: 02.33.26.80.95 Courriel: [snu61@snuipp.fr](mailto:snu61@snuipp.fr)





## Qui veut ignorer les retraités et personnes âgées?

Le Comité national des retraités et des personnes âgées (CNRPA), a donné un avis défavorable à deux décrets portant sur la création du Haut conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge (HCFEA) et des Comités départementaux de la citoyenneté et de l'autonomie (CDCA). Il constate que la "création de ces nouvelles instances ne va pas dans le sens d'une meilleure représentation des retraités et personnes âgées. Il demande qu'une nouvelle version améliorée lui soit présentée lors de sa séance du 7 juillet afin qu'il puisse revoir sa position.

## Agir pour l'éducation en France ou ailleurs dans le monde

En cette période de rentrée scolaire, soyons persuadés que «l'éducation est une des clefs majeures pour comprendre, décrypter les enjeux actuels, lutter contre les préjugés et contre tous les dogmatismes de la pensée, apprendre à vivre la solidarité et la paix, que ce soit en France ou ailleurs dans le monde.»

Au quotidien, nos amis de Solidarité Laïque tentent de mettre ces valeurs au cœur de leurs actions en France comme à l'International et défendent l'accès pour toutes et tous à une éducation de qualité.

Solidarité Laïque est un collectif qui réunit 50 organisations liées au monde enseignant. Depuis 1956, Solidarité Laïque lutte contre les exclusions et améliore l'accès de toutes et tous à une éducation de qualité, en France et dans plus de 20 pays.

## Le 29 septembre pour le pouvoir d'achat des pensions

Le 29 septembre, le groupe des 9 organisations de retraités (CGT, FO, CFTC, CGC, Solidaires, FSU, UNRPA, LSR et FGR-FP) propose, dans la continuité des actions précédentes, une action unitaire autour de la revendication principale d'une revalorisation des pensions liée à l'évolution des salaires. La réunion inter UCR (CFDT, UNSA, CFTC, CGC et FGR-FP) du 5 juillet avait permis de dégager la revendication unitaire d'une revalorisation des pensions liée à l'évolution des salaires mais la CFDT et l'UNSA ont décidé, sans consulter les autres partenaires, d'une initiative le 20 septembre sur le même thème d'une évolution des pensions tenant compte de l'évolution des salaires.

La FGRFP se félicite de la convergence des revendications sur l'évolution des pensions, convergence porteuse de futures initiatives unitaires.

La FGRFP propose à ses sections départementales d'oeuvrer, dans les départements, à la recherche de cette unité et de participer aux actions du 29 septembre en fonction des analyses locales qu'elles pourront porter.

**Le SNUipp est membre de la FGR-FP. Chaque syndiqué.e du SNUipp peut assister et participer à l'AG de la FGR-FP.**

**ASSEMBLEE GENERALE DEPARTEMENTALE DE LA FGR-FP 61  
MARDI 11 OCTOBRE 2016  
Le Bourg Saint Léonard**

# ARCHIVAGE ET CONSERVATION DE DOCUMENTS

## Quand peut-on se débarrasser d'un document?

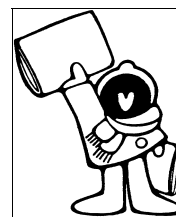
En principe, quand toute contestation à son sujet est devenue impossible, c'est-à-dire quand le délai de prescription est dépassé. Mais les délais sont très variable d'un document à un autre.

<b>NE JAMAIS JETER</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Livret de famille,</li> <li>• Contrat de mariage</li> <li>• Jugement de divorce</li> <li>• Donations</li> <li>• Livret militaire</li> <li>• Certificats de travail</li> <li>• Bulletins de salaire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Allocations chômage</li> <li>• Titres de pensions civiles et militaires</li> <li>• Actes de propriété et actes notariés</li> <li>• Dossiers médicaux</li> </ul>
----------------------------	--	--

## DUREE DE CONSERVATION

<b>30 ans</b>	Factures des constructeurs, des entrepreneurs (gros travaux), Honoraires d'architecte, de consultation et de plaidoirie d'avocats, Reconnaissance de dettes entre particuliers (le délai court après la fin du remboursement), Pièces justificatives de droits à pension alimentaire, à rente viagère, pièces de banque (pour les non commerçants, Frais de séjour en hôpital (les réclamations courent sur 10 ans pour une clinique privée commerciale et 4 ans pour un établissement doté d'un comptable public)
<b>10 ans</b>	Devis, contrats et factures d'artisans, factures des réparations et travaux faits par un commerçant, Relevés bancaires, Contrats et justifications de remboursements de crédits immobiliers (10 ans après la dernière échéance), honoraires d'agents immobiliers, Relevés et justifications de paiement des charges de copropriété, Procès-verbaux des assemblées générales
<b>5 ans</b>	Quittances de loyers et charges locatives, relevés de charges immobilières, baux de location (5 ans après le départ), Factures d'électricité et de gaz, Justification du paiement des salaires (employé.e. de maison...), des arrérages de ventes viagères et des pensions alimentaires, des cotisations Assedic, des intérêts d'emprunt, Avis d'échéance et justifications de paiement des contrats d'assurance-vie, de notes de frais de notaire à partir de la date des actes, Relevés de banque et talons de chèque
<b>3 ans</b>	Preuves de paiement des impôts et taxes, double de la déclaration de revenus, Quittances de redevance télévision, Justificatifs de paiement des cotisations de Sécurité Sociale, de retraites (artisans et commerçants)
<b>2 ans</b>	Factures d'achat de marchandises, de primes d'assurances (autre que assurance-vie), Bordereau de prestation de Sécurité Sociale et familiale, Contrat de crédit à la consommation et justification de remboursement (2 ans après la fin du remboursement), Notes de frais et salaires des avocats (affaire réglée), Actes des médecins, chirurgiens, dentistes, pharmaciens, Factures d'entretien de chaudière.
<b>1 an</b>	Factures de téléphone pour France Télécom (3 ans pour le fisc), de transporteur, de ramonage, Notes de frais et salaires des huissiers, Justifications du paiement du prix des pensions des enfants.
<b>6 mois</b>	Notes d'hôtel et de traiteurs, d'honoraires des professeurs pour les leçons particulières payables mensuellement (5 ans si leçons données par trimestre ou par an)

## Pages culturelles départementales



**FESTIVAL DES JEUX à Alençon**  
Halle aux toiles  
les 23, 24 et 25 septembre 2016.

**ENTREE GRATUITE**

**Vous pourrez pratiquer et découvrir  
des centaines de jeux**

**ALENCON**



Voir programme sur le site de la médiathèque départementale



**Eco musée du Perche**



**Argentan**  
Quai des arts  
Présentation de la saison  
culturelle  
Vendredi 16 septembre  
19h



Atelier 51 ALENCON du 3 au 25 septembre 2016 (du mercredi  
au dimanche 14h/18h30) au 51 avenue du général Leclerc



050-0500300



Bulletin de  
syndicalisation  
sur le site du  
SNUipp-FSU  
Orne

<http://61.snuipp.fr>